

Contrat de Rivière : premier bilan à mi-parcours

Nous arrivons à mi-parcours du Contrat de Rivière et c'est aujourd'hui l'heure d'un 1^{er} bilan. L'avancement des projets est plutôt bon :

- la restauration et l'entretien de la végétation des berges ont été réalisés sur près de 25 km de cours d'eau, et l'ensemble des linéaires prioritaires ont été traités ;
- les aménagements en bord de cours d'eau (clôtures / abreuvoirs / plantations) sont accueillis favorablement. L'adhésion des riverains plus importante que prévue permettra d'aller au-delà des 8 km déjà aménagés sur le Bézo.
- Après la restauration du seuil des pompiers durant l'été 2010, c'est la protection de la berge du camping de Charlieu qui a été mise en œuvre en 2011 par notre équipe avec l'installation d'épis déflecteurs en enrochement accompagnés de techniques végétales.
- Les travaux d'assainissement portés par les communes avancent également.

Ces avancées confirment encore une fois l'intérêt du Contrat de Rivière sur le bassin versant et le soutien technique et financier indispensable de nos partenaires. Cependant, la réduction voire la disparition de certaines subventions nous ont contraints à différer ou à réviser à la baisse les travaux. Ainsi par exemple, une seule des deux équipes rivière initialement prévues a été mise en place. Les travaux réalisés en régie (entretien de la végétation sur les secteurs à moindre enjeu humain, aménagements de clôtures/ abreuvoirs et plantations en bord de rivière...) avancent donc moins vite que nous le souhaiterions.

Soucieux de garder de la cohérence dans nos actions et de pouvoir les réaliser, nous avons décidé de prolonger le Contrat de Rivière en sollicitant l'appui de nos partenaires financiers.

Il s'agira ainsi d'étaler nos investissements sur plusieurs exercices budgétaires pour pouvoir, au final, réaliser l'ensemble des opérations indispensables à nos rivières et que nous nous étions tous contractuellement engagés à conduire !

René Lapallus
Président du SYMISOA
Conseiller général de la Loire

Sommaire

- Programme de mise en place de clôtures et de plantations en bord de rivière
- Retour sur les travaux du seuil des pompiers à Charlieu
- Actualités

Prochains travaux :

- Poursuite du **réseau de suivi de la qualité** des cours d'eau.
- **Action d'entretien et de restauration de la végétation des berges** : les prochaines interventions prévues en **2012** concernent des linéaires du Sornin, du Botoret, du Bézo, de l'Aaron et du Chandonnet, sur les communes de Saint Maurice-les-Châteauneuf, Châteauneuf, Saint Igny-de-Roche, Saint Edmond, Saint Martin-de-Lixy, Coublanc, Ecoche, Saint Bonnet-de-Cray, Tancon, Saint Denis-de-Cabanne, Charlieu, Saint Nizier-sous-Charlieu, Chandon, Mars , Arcinges, Pouilly/Charlieu, Maizilly, Saint Hilaire/Charlieu et Cuinzier.
- Poursuite de la **mise en place de clôtures, abreuvoirs et plantations**. Après la fin des aménagements sur le Bézo aval, l'équipe interviendra sur le Chandonnet. Au préalable de ces actions, le technicien de rivière rencontre systématiquement les propriétaires et les exploitants pour valider avec eux les travaux à réaliser (cf détail dans le dossier spécial de ce numéro).
- **Aménagement de la franchissabilité du seuil du moulin**, sur le Sornin, en limite de Pouilly/Charlieu et Saint Nizier/Charlieu à l'été 2012.
- Mise en place des **3 stations de suivi automatiques du débit des rivières**.
- Réalisation d'une **étude complémentaire sur 4 seuils classés "Grenelle"** (ouvrages prioritaires pour le rétablissement de la continuité écologique), situés sur le Botoret et le Sornin en Saône-et-Loire.

Programme de mise en place de clôtures et de plantations en bord de rivière

● Constat

Le principal **point faible de nos rivières** est le **manque de végétation sur leurs berges**. Ainsi, une des actions phares du Contrat de Rivière concerne l'installation de clôtures pour éviter la dégradation des berges par le bétail et favoriser la plantation d'espèces adaptées afin de reconstituer un cordon de végétation - appelé ripisylve - suffisamment large, riche et fonctionnel en bord de rivière.

● Intérêts de ces aménagements ?

Sur le Bézo, ces aménagements assurent l'abreuvement du bétail par des points d'accès à la rivière, aménagés de telle sorte que les animaux ne puissent plus divaguer dans la rivière, et que l'impact du piétinement soit réduit par aménagement de rampes d'accès.

● Comment réaliser ces aménagements ?

Ces travaux sont conduits en régie, par l'équipe rivière du syndicat. Au préalable, le technicien

de rivière rencontre l'ensemble des propriétaires et des exploitants concernés pour expliquer la démarche, obtenir leur accord, signer une convention de travaux et convenir avec eux de l'implantation de la clôture et des points d'abreuvement à aménager.

● Adhésion des riverains et soutien des partenaires

Dans un premier temps, les aménagements ont concerné le Bézo, sur lequel près de 8 km de cours d'eau (soit 16 km de berges) avec abreuvoirs et plantations auront été installés d'ici le printemps 2012. Les réalisations ont été supérieures aux prévisions initiales grâce à l'adhésion d'une grande majorité de riverains et au soutien financier des partenaires du Contrat de Rivière (Agence de l'eau et Région Bourgogne pour ce secteur bourguignon du Bézo).

La végétation des bords de rivière ("ripisylve") présente de nombreux intérêts : ombrage au cours d'eau, limitation des érosions et donc du colmatage du fond de la rivière, autoépuration naturelle de l'eau, ralentissement des écoulements et régulation des crues, zone riche en biodiversité, élément important de la qualité paysagère de nos territoires.



Abreuvoir terminé

A noter : la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire a installé en 2010 des sondes thermiques sur le Bézo pour suivre l'évolution de la température de cette rivière, et aider ainsi à évaluer les effets positifs de ce programme (effet de la baisse de la température de l'eau grâce à la reprise de la végétation notamment).

Évolution d'un tronçon du Bézo aménagé au printemps 2010

Avant



Après

Les berges avant travaux sont piétinées



Reprise de la végétation après installation de clôtures et suppression du piétinement

Avant



Après

Berges juste après la pose de clôture



Berges quelques mois après les plantations

Dès l'été 2010, on constate une bonne reprise de la végétation grâce aux plantations réalisées, mais également au développement spontané d'anciennes souches et de jeunes pousses qui étaient auparavant systématiquement broutées.

Paroles d'agriculteurs

sur la mise en place de clôtures et de plantations



M. Bernard LORTON, exploitant à Saint Bonnet-de-Cray (exploitation comptant 55 vaches allaitantes charollaises sur 70 ha, répartis sur Ligny et Saint Bonnet-de-Cray).



M. Patrick LAMOTTE, exploitant à Saint Bonnet-de-Cray (exploitation de 60 à 130 têtes en viande et repousse de taurillons, sur 50 ha à Saint Bonnet-de-Cray et Saint Julien-de-Jonzy).

A ce jour, 8 exploitants agricoles ont bénéficié de ce type d'aménagements le long du Bézo, sur les communes de Ligny en Brionnais et St Bonnet de Cray.

Quels types d'aménagements ont été réalisés sur vos parcelles ?

Mr LORTON : "Des clôtures ont été installées fin 2010, début 2011 sur tout le linéaire de rivière, avec l'aménagement de 4 abreuvoirs dont 3 servent également de passage à gué".

Mr LAMOTTE : "Presque 1 km de clôtures, avec 3 abreuvoirs ont été réalisés en fin d'année 2010, début 2011".

Qu'est ce qui vous a conduit à accepter la proposition du SYMISOA ?

Mr LORTON : "Ces travaux vont dans le bon sens, pour tout le monde. Et surtout, ils sont entièrement gratuits pour le propriétaire comme pour l'exploitant".

Mr LAMOTTE : "Sur le fond, je pense que l'idée n'est pas mauvaise. En plus, le barricadage des bords de rivière est en train de devenir obligatoire. Je connais des exemples dans la Marne où toutes les berges ont été clôturées, ainsi qu'en Allemagne. J'ai donc saisi l'opportunité proposée par le syndicat, qui finance entièrement et réalise les travaux. Et au final, c'est près d'un km de clôtures neuves et 3 abreuvoirs qui ont été installés gratuitement sur mes parcelles".

Que pensez-vous du travail réalisé par l'équipe du SYMISOA ?

Mr LORTON : "Au démarrage, il a fallu ajuster le niveau du dernier rang de fil de fer. Au final, ce qui est fait est bien fait : c'est du solide ! Je pense qu'avec un minimum de suivi, ce sont des clôtures qui peuvent durer plus de 20 ans. En plus, les parcelles ont été laissées propres".

Mr LAMOTTE : "Aucun reproche, le travail a été très bien fait. J'ai simplement demandé à rajouter des graviers plus fins sur les galets qui avaient été installés au niveau de l'abreuvoir, pour plus de confort du bétail".

Quels bénéfices pensez-vous tirer de ces aménagements ?

Mr LORTON : "Dans l'immédiat, c'est que mes clôtures ont été entièrement refaites à neuf, avec du bon matériel : c'est déjà la tranquillité assurée car le bétail n'ira pas sur les parcelles voisines. J'ai aussi pu constater que les vaches ne passaient plus leur temps dans l'eau dès qu'il fait chaud. Les passages à gué et les abreuvoirs sont empierrés de telle sorte que les animaux ne se blessent pas. Ces endroits sont aujourd'hui moins confortables pour eux, donc ils n'y restent pas. L'eau utilisée pour boire n'est plus souillée de déjections, je pense que c'est mieux pour leur santé".

Quelles sont les améliorations attendues pour la rivière ?

Mr LORTON : "Ce que j'ai pu constater dès la 1^{ère} année, c'est une grosse reprise de la végétation en bord de rivière. Il y a aussi clairement une nette diminution des zones piétinées, et beaucoup moins de terre est emportée par la rivière. A plus long terme, je pense qu'on verra également une amélioration de la qualité de l'eau".

Mr LAMOTTE : "La végétation a déjà très bien repris dans des zones qui étaient avant piétinées et où rien ne pouvait pousser. Je pense que l'entretien des rivières va améliorer l'écoulement et qu'il y aura moins de bois mort à ramasser dans les prés après les inondations".

Conseilleriez-vous à d'autres exploitants ou propriétaires de s'engager dans cette démarche ?

Mr LORTON : "Oui !"

Mr LAMOTTE : "Ce qui est sûr, c'est que je ne leur déconseillerais pas de le faire, mais chacun voit midi à sa porte !"

Interviews réalisés en septembre-octobre 2011 par le SYMISOA

Actualités

Retour sur les travaux réalisés sur le seuil des pompiers, sur le Sornin à Charlieu

Caractéristiques de l'ouvrage reconstruit :

- 2 113 tonnes d'enrochement pour reconstruire le seuil
- 222 m³ de blocs pour les enrochements de berge afin d'éviter un contournement de l'ouvrage par la rivière
- Passe à poissons : 12 m de large, pente de 5,5%, échancrure centrale (pente 1%)
- Respect du débit minimum biologique imposé par la loi sur l'eau (1/10^{ème} du débit moyen du cours d'eau = 700 l/s)

La restauration du seuil situé derrière la caserne des pompiers (dit "seuil des pompiers") figurait comme le 1^{er} chantier prioritaire de restauration du Sornin au niveau de la traversée de Charlieu. Cet ouvrage, datant du Moyen Age, était en effet très abîmé et **menaçait de rompre à la prochaine crue importante**. Il était alors impératif de **stopper l'enfoncement du lit** de la rivière qui déstabilisait les fondations des habitations riveraines et de **rendre cet ouvrage franchissable par les poissons** (obligation réglementaire).

Plusieurs scénarios ont été étudiés : suppression totale de l'ouvrage, abaissement de la crête de l'ouvrage ou maintien à sa cote d'origine avec aménagement d'une passe à poisson. Tous les scénarios ont été simulés sur un modèle hydraulique afin de vérifier qu'ils n'aggravaient pas le risque inondation dans le secteur. Vu le rôle du seuil dans la stabilisation du lit de la rivière, sa suppression ou son abaissement n'était pas envisageable : les habitations riveraines et les infrastructures situées à proximité (pont de pierre) encourageaient trop de risques.

La solution d'une reconstruction de l'ouvrage avec aménagement d'une passe à poissons a donc été validée par le comité de pilotage de l'opération.

Les travaux ont été réalisés durant l'été 2010, et ont duré 3 mois. C'est l'entreprise Chavany (St Nizier/Charlieu) qui a obtenu le marché à l'issue de la procédure d'appel d'offres. Le coût de ce chantier s'élève à **175 000 € HT**, financé à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau, la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de la Loire.

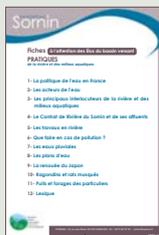
Parution du guide d'information et de sensibilisation aux inondations.

Ce guide, édité par le SYMISOA, a été réalisé avec l'appui d'un comité de pilotage composé d'élus, de représentant des riverains et des compagnies d'assurances. Son objectif est d'aider les personnes installées en zone inondable à acquérir une **culture du risque**, en améliorant leur compréhension des phénomènes d'inondation sur notre territoire, en présentant l'ensemble des zones soumises au risque et en apportant des informations préventives et des consignes pratiques **pour se préparer au mieux AVANT l'inondation**, pour faire face **PENDANT la crise** et pour gérer l'**APRÈS inondation**. Ce guide d'une 30^{aine} de pages va être distribué aux riverains. Il est disponible dans les mairies et communautés de communes concernées par le risque.



Parution d'une pochette de fiches pratiques à destination des élus.

12 fiches d'information sur les rivières et les milieux aquatiques ont été éditées par le SYMISOA et distribuées aux élus des 50 communes du bassin versant en octobre 2011. Ces documents abordent les thèmes suivants : les acteurs de l'eau, les travaux en rivière, comment gérer une pollution, les plans d'eau, la renouée du japon, un lexique...



Programme de sensibilisation des scolaires.

Le programme de sensibilisation des scolaires a démarré pour 2 années scolaires successives (2011-2012 et 2012-2013). Dans ce cadre, le SYMISOA propose à toutes les écoles élémentaires du territoire de bénéficier d'une prestation de sensibilisation aux rivières du bassin versant. Chaque classe inscrite va disposer d'une demi-journée d'intervention animée par l'association Terre et Nature, prestataire missionné par le SYMISOA. En classe, ils feront connaissance avec les rivières, leur fonctionnement, leurs richesses (à l'aide de maquettes interactives, de photos...), puis d'une demi-journée sur le terrain, au bord de la rivière la plus proche de l'école, pour découvrir la faune et la flore aquatiques, et faire des observations et des analyses simples du cours d'eau. Pour cette 1^{ère} année de mise en place, **29 classes de la maternelle au CM2 sont d'ores et déjà inscrites**, ce qui représente plus de 560 enfants issus des communes de Saône-et-Loire, du Rhône et de la Loire.



Avant



Pendant les travaux



Après



Après



Seuil en fin de chantier

Passe à poissons un an après

